

Le Conseil de Développement du Pays de Vitré Porte de Bretagne

(CD PVPB)

La parole du citoyen au coeur
des projets du territoire



Le Pays : c'est quoi ?

Institué par les Lois d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, le « Pays » constitue un territoire de projet, caractérisé par une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ».

La Charte de territoire, élaborée dès 1999 avec les acteurs du territoire constitue le « projet de territoire » du Pays de Vitré-Porte de Bretagne.

En juillet 2001, les délibérations des 64 communes et des 4 intercommunalités initiatrices ont acté sa création.

Le Pays est un espace de projet et de contractualisation entre les acteurs du territoire, et plus particulièrement entre les intercommunalités.

Toutes les orientations prises par le Pays sont actées par des délibérations des intercommunalités. Il est doté d'un outil de démocratie participative : le Conseil de Développement.

Un Conseil de Développement : c'est quoi ?

- Un lieu de réflexion prospective et transversale à l'amont des décisions publiques pour alimenter et enrichir les projets de territoire ;
- Une force de propositions, un laboratoire d'idées, un rôle d'éclaireur et d'alerte ;
- Un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun ;
- Un des animateurs du débat public territorial ;
- Un maillon de la formation à la citoyenneté ;
- Un espace d'écoute et/ou de veille pour saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes.

Le fonctionnement du CD du Pays de Vitré

Associatif

Le Conseil de Développement est une association loi 1901 qui compte une centaine de membres bénévoles.

Il est doté d'un Conseil d'Administration de 25 membres et d'un Bureau de 9 à 12 membres.

Représentatif

L'association est structurée en collèges représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, sportifs, scientifiques, environnementaux... Tout citoyen peut en faire partie.

En Commissions ou Groupes de travail thématiques

Les thèmes sont évolutifs et définis en fonction des enjeux identifiés sur le Pays.

Institutionnel

Échanges privilégiés avec les Elus du Comité de Pilotage du Pays de Vitré, instance de décision et d'orientation.

Le territoire du Pays de Vitré

Le CD intervient sur le territoire du Pays de Vitré-Porte de Bretagne.

Le CD est donc commun à la Communauté d'Agglomération de Vitré et à la Communauté de Communes Au Pays de la Roche-aux-Fées.

Ses sujets de réflexion du moment

- Interconnaissance & mutualisation dans le secteur associatif
- Mieux vivre au travail & mieux vivre au Pays
- Communication interne et externe du Conseil
- Les centralités, centres bourgs



D'autres sujets peuvent être soumis à tout moment au Conseil d'Administration.

Ses travaux

- Etude d'opportunité de mettre en place un dispositif de mutualisation et de soutien à la vie associative sur le Pays
- Réflexion sur l'éolien
- Réalisation et édition d'un Livret « Mieux vivre au travail »
- Bistrot-débats de la « Jeunesse Active du Pays de Vitré-Porte de Bretagne »
- Réflexion sur l'apport des dynamiques associatives à l'identité du territoire
- Enquête auprès de la population du Pays de Vitré-Porte de Bretagne
- Etude de faisabilité de mettre en place un pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire
- Avis sur la méthanisation agricole et son potentiel de développement
- Etude de faisabilité de mettre en œuvre un dispositif de covoiturage instantané
- Avis sur l'avenir du Territoire dans le contexte de la loi de réforme des collectivités territoriales
- Etude d'opportunité de développer une filière bois-énergie
- Réalisation et édition d'un Livret passerelle « Jeunes et Entreprises », pour faciliter l'intégration des jeunes dans l'entreprise et la compréhension mutuelle entre le jeune et l'entreprise
- Inventaire et mise en valeur du petit patrimoine
- Réflexion sur la place des jeunes retraités dans la vie locale
- Etat des lieux des services et structures d'accueil pour personnes âgées
- Les conditions de réussite d'un projet d'animation-jeunesse
- Réflexion sur les gardes d'enfants aux horaires de travail atypiques
- Equipements sportifs et animation : constats et axes de développement

Carte des Pays bretons

(A la date du 14 avril 2017 ; périmètres pouvant évoluer)



Le CD du Pays de Vitré est membre du



CONTACTS

conseil.developpement@paysdevitre.org / 02 99 00 85 77
Maison de l'Eau - Parc du Castel - 4 rue de la Goulgatière
35220 CHATEAUBOURG